



Centre Social et Culturel de Cenon

Compte-rendu du CONSEIL d'ADMINISTRATION du mardi 27 mars 2012

Présents : - Mesdames COIFFIER, FRAIGNEAU, KHAYAT, LOPEZ, MORA, PREVOT, PUJOS,
- Messieurs CUBERA, FUGERAY, LASPERAS, LAURIER, SIMOUNET, VELICU

Excusés : Mesdames BEAUFORT-LANCELIN, GAILLARD, GOZE, MURET, et Monsieur CASTELAIN

Absents : Mesdames CHOURI, LEGENDRE, SAADI et Monsieur TARKAN

Madame COIFFIER présente l'ordre du jour :

- Point sur la situation du Centre Social et Culturel «La Colline»
- Point sur le projet
- Point sur la situation financière
- Préparation de l'AG du vendredi 13 avril 2012
- Renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes
- Questions diverses

Avant de commencer la séance, un hommage a été rendu à la mémoire de Caroline VERNEJOU, responsable d'Unité territoriale d'action sociale au sein de la CAF de la Gironde, décédée le 17 mars dernier.

I – Point sur la situation du Centre Social et Culturel «La Colline»

Christophe FUGERAY présente et commente les principales rencontres qui se sont déroulées depuis le dernier conseil d'administration

1/ Deux comités techniques

- Deux comités techniques concernant le projet :
 - 07 février 2012 :
 - Adaptation de la méthodologie pour le suivi du projet
 - Elaboration d'un planning des rencontres
 - 13 février 2012 :
 - Approche de l'étude des activités des 2 MAC
 - Préparation de l'intégration de ces activités au projet

2/ Deux visites et rencontres

- Deux visites et rencontres :
 - 28 février 2012 :
 - Visite de la MAC Georges Brassens
 - Rencontre des animateurs présents

- 1^{er} mars 2012 :
 - Visite de la salle Henri Sellier
 - Rencontre avec M. Lucien Cubéra

3/ **Un comité stratégique**

- 7 mars 2012 :
 - Présentation des axes du nouveau Projet
 - Le diagnostic a été validé par le CA, le comité stratégique et le comité de pilotage.
 - Les axes du nouveau projet ont été validés par le comité stratégique.
 - La procédure ne prévoit pas une validation des axes du projet par le comité de pilotage.
 - Le dernier comité de pilotage validera le projet final.

- Commentaires :
 - Rémi LASPERAS précise qu'une commission pour l'agrément du projet se réunira le **29 mai 2012** et qu'il serait opportun de présenter le projet début mai en comité stratégique.

4/ **Une rencontre entre la Ville et l'association**

- 22 mars 2012 :
 - **Présents** :
 - Mmes LENOIR, ZENHAKER, et Mrs SIMOUNET, GUINDEZ et LAWNICZAK (Ville),
 - Mme COIFFIER et Mr FUGERAY (Association « La Colline »)

 - **Objet** :
 - Intégration de l'activité des 2 MAC :
 - ✓ Les représentants de la Ville demandent quelles sont les activités que l'association compte intégrer à son futur projet en précisant qu'il ne s'agit en rien d'une « commande » de la Ville, l'association restant « maître » de son projet.
 - ✓ Christophe FUGERAY répond qu'il ne peut répondre à cette question sans une étude approfondie des moyens mis en œuvre.

 - Moyens humains, locaux et moyens financiers :
 - ✓ Les représentants de la Ville informent de la mise à disposition de 2 animateurs dès le 1^{er} juillet 2012 et d'un autre animateur, s'il le désire, à partir de janvier 2013.
 - ✓ Il est mentionné l'attribution d'une subvention complémentaire de 20 000 € pour 2012.

 - Interrogation au sujet du quartier « LA MARÈGUE » :
 - ✓ Christophe FUGERAY fait état de la problématique particulière de l'intervention du Centre Social et Culturel sur le site Georges Brassens. Il ne s'agit pas de transposer une activité d'animation classique mais il faut monter un projet spécifique.
 - ✓ Jean-Marc SIMOUNET convient que la situation est en effet complexe mais qu'il ne faut pas fermer le site au public.
 - ✓

- Commentaires :
 - Jean-Marc SIMOUNET précise que la subvention complémentaire de 20 000 € concerne le 2^{ème} semestre 2012 et convient que l'année 2012 sera une année charnière. Cependant la Ville demande au Centre Social de travailler cette année à une ouverture cet été
 - A la question posée d'une ouverture en août, Mr Simounet répond que les MAC proposaient des activités essentiellement en juillet, août étant un mois creux. Toutefois la Ville souhaite la poursuite du projet ludobus pendant tout l'été.
 - Il ajoute que le risque c'est de laisser dire que la Ville a décidé de supprimer le service animation. Les jeunes pourraient également se saisir eux-mêmes du lieu, c'est pourquoi la Ville souhaite que le Centre Social ne délaisse pas les MAC. Il pourrait être envisagée une amplitude d'ouverture limitée et s'appuyer sur les partenaires qui interviennent déjà à la Marègue comme l'AJHAG.
 - Rémi LASPERAS répond que le Centre Social est au pied du mur et à la veille d'un changement important. Il demande si l'on ne pourrait pas envisager que les animateurs de la Ville continuent de faire ce qu'ils faisaient jusqu'en décembre 2012 tout en travaillant avec le Centre Social à un nouveau projet pour 2013.
 - Jean-Marc SIMOUNET répond que les 2 personnes mises à disposition par la commune au 1^{er} juillet 2012 et que l'annonce de la fermeture des MAC au 1^{er} juillet a été faite aux équipes. Il conseille au Centre Social de s'informer des jours d'ouverture et de l'amplitude horaire des MAC. La priorité est de faire des propositions pour un accueil en juillet. Il réfléchit à la possibilité de faire un tuilage avec les animateurs de la MAC.
 - Christophe FUGERAY soulève la problématique de l'accueil dans le cadre d'un projet multi sites :
 - Un lieu central à La Colline où l'on pourrait accueillir 20 enfants dans la tranche 3/6 ans et 20 jeunes dans la tranche 6/17 ans.
 - 3 satellites : Sellier (20 places pour les 6/17 ans), Beausite (20 places pour les 6/17 ans) et G. Brassens (20 places pour les 6/17 ans).
 - Il existe des salles communales sur ces 3 sites. Il s'agirait donc d'accueillir au total 100 enfants. Si on respecte le rapport de 1 animateur pour 8 à 10 enfants, il faudrait 10 animateurs. Or actuellement sur la tranche des 6/17 le Centre Social ne dispose que de 5 animateurs. La difficulté vient de ce que la Vville ne mettrait à disposition au 1^{er} juillet **que** 2 animateurs dont l'un occupe un poste de coordinateur et non d'animateur.
 - Il conclut en pointant la difficulté d'intégrer toutes les structures au 1^{er} juillet 2012.
 - Il indique que traditionnellement le Centre Social est fermé en août, les salariés du Centre Social ont déjà pris leurs dispositions pour cet été.
 - Rémi LASPERAS confirme que le rapport de 1 à 10 en animation est fondamental.
 - Il préconise de finaliser cela sur une fiche actions, pour prévoir les moyens, mais tout ne sera pas réalisable immédiatement. D'où la nécessité de faire un planning de mise en œuvre. Par ailleurs faut traiter différemment les 6/11 et les 12/17ans.
 - JM SIMOUNET complète en disant que les Francas ont fait progresser l'accueil de loisirs des 6/12 mais arrivent à saturation en termes d'accueil.

- Alain LAURIER intervient pour interpeler sur la question de la communication. Selon lui, la Ville a le devoir d'expliquer et d'informer les publics sur les mutations en cours. D'autre part il lui semble très important d'assurer une animation en juillet sur les sites des MAC.

II- Point sur le projet

- Henriette COIFFIER et Christophe FUGERAY présentent et commentent les axes ou orientations du futur projet qui ont été validés par le comité stratégique.

LES AXES DU NOUVEAU PROJET

INTRODUCTION

Le projet du Centre social et Culturel de Cenon doit apporter des réponses aux attentes des habitants adaptées au contexte particulier du territoire et partagées avec ses partenaires.

Ces réponses seront construites dans le but de remplir les missions découlant du diagnostic :

- contribuer à **réduire les écarts** et **améliorer la vie** des habitants.
- **créer et maintenir un lien social** entre et avec les habitants
- proposer un **projet global, communal et intergénérationnel**
- prendre en compte la **personne dans sa globalité**, lui **apporter des réponses** et **créer des passerelles** avec les autres dispositifs.

Ces réponses feront référence aux valeurs fondamentales et fondatrices du Centre Social et Culturel :

- **Démocratie,**
- **Dignité humaine**
- **Solidarité**

Le projet s'articulera autour de 4 axes ou orientations :

1. Renforcer les actions de proximité dans les quartiers prioritaires.
2. Privilégier l'expression et la participation citoyenne des habitants.
3. Contribuer à l'épanouissement de chaque membre de la famille et à son ouverture.
4. Favoriser l'insertion sociale des habitants et accompagner les changements

ORIENTATION N°1

Renforcer les actions de proximité dans les quartiers prioritaires.

« centralité ↔ proximité ».

- Rendre accessible un programme d'actions facilitant l'accès aux loisirs, à la culture et aux savoirs de base
- Lutter contre l'isolement
- Participer à la mise en œuvre d'une politique cohérente de territoire en développant les partenariats
- Encourager et accompagner l'émergence de projets d'autoproduction au cœur des quartiers
- Fortifier et accompagner le « vivre ensemble » dans un quartier

ORIENTATION N°2

Privilégier l'expression et la participation citoyenne des habitants.

« Faire avec »

- Développer des espaces de parole où chaque habitant pourra s'exprimer et faire entendre sa voix
- Soutenir les projets d'autoproduction et construire « avec » à la place de construire « pour »
- Développer les techniques d'expression et les nouvelles technologies de l'information et de la communication
- Faciliter la participation des habitants à la gouvernance associative et aux instances de réflexion

ORIENTATION N°3

Contribuer à l'épanouissement de chaque membre de la famille et à son ouverture.

« deviens qui tu es »

- Accompagner les parents dans leur fonction parentale en développant les espaces d'informations, d'échanges
- Soutenir la conciliation « vie parentale – vie professionnelle » et faciliter la prise en charge de l'enfant
- Offrir des espaces de convivialité où les parents, les enfants et les jeunes pourront exercer des activités et des loisirs
- Promouvoir des actions où la cellule familiale dans son ensemble pourra se retrouver et partager
- Développer des projets dans lesquels les adultes vont être « épaulés » sur les questions de vie quotidienne (santé, bien être, dépenses énergétiques, gestion du budget...)

ORIENTATION N°4

Favoriser l'insertion sociale des habitants et accompagner les changements. « l'égalité des chances pour objectif »

- Participer à l'amélioration du niveau de formation et à la réussite de l'insertion professionnelle des jeunes et des adultes en lien avec les opérateurs du territoire
- Faciliter l'accès aux mêmes droits et devoirs pour tous
- Contribuer à réduire les écarts en créant des situations dans lesquelles les chances de chacun seraient "égales".
- Mettre en œuvre les conditions favorables à l'apprentissage des savoirs de base
- Faciliter le lien entre l'école et les familles

CONCLUSION

La construction du projet du Centre Social et Culturel de Cenon sera élaborée selon un modèle évolutif, interactif et collaboratif.

- Un modèle évolutif dans l'espace et dans le temps qui tiendra compte d'un contexte urbain, économique et social en pleine mutation.
- Un modèle interactif centré sur le lien social, l'accès à l'information, à la connaissance et aux loisirs. Un modèle ouvert qui permettra à chacun d'obtenir les clés pour lever les barrières linguistiques, numériques,
- Un modèle collaboratif, où le Centre Social et Culturel de Cenon, sera tour à tour, pilote, participant, relayeur, utilisateur....

Commentaires :

- Concernant l'orientation n° 1, C. FUGERAY précise que des actions spécifiques seront menées dans les quartiers pointés comme prioritaires qui sont : Le bas Cenon, Palmer et le 8 mai 45 dont fait partie La Marègue. L'idée est de « sortir » les jeunes des quartiers mais il faudra également travailler sur le vivre ensemble.
D'autre part la question du partenariat lui semble primordiale dans la construction du projet.
- Henriette Coiffier aborde la question du lien entre l'association et le CS. Le bénévole pourrait être administrateur et opérateur en soutien du salarié, en participant à son niveau au pilotage d'une action/ d'un projet. Ainsi, lors du CA, l'administrateur deviendrait le porte-parole référent par rapport au projet qu'il suivrait.

III- Point sur la situation financière

- Danièle LOPEZ (trésorière) présente et commente le compte de résultat et le bilan de l'exercice 2011.

COMPTE DE RESULTAT

DETAIL DES CHARGES ET DES PRODUITS DE L'EXERCICE 2011

DETAIL DES CHARGES DE L'EXERCICE			2011		2010		2011-2010
Libellé	Montant €	%	Montant €	%	Ecart		
60 - Achats	18 587,66	3,14%	14 279,09	2,21%	4 308,57		
61 - Services extérieurs	24 044,78	4,07%	23 831,89	3,69%	212,89		
62 - Autres services extérieurs	81 798,77	13,83%	76 520,68	11,84%	5 278,09		
62 - Personnel intérimaire	15 120,00	2,56%	15 246,00	2,36%	-126,00		
62 - Personnel M.A.D CAF*	15 369,00	2,60%		0,00%	15 369,00		
63 - 64 Rémunérations *	318 582,49	53,87%	331 958,29	51,37%	-13 375,80		
65- Charges de gestion courante	463,68	0,08%	7,14	0,00%	456,54		
67 - Charges exceptionnelles	2 084,81	0,35%	288,44	0,04%	1 796,37		
681 - Dotations aux amortissements	5 417,66	0,92%	8 538,80	1,32%	-3 121,14		
681 - Dotations aux provisions	5 975,35	1,01%	4 512,95	0,70%	1 462,40		
689 - Engagement à réaliser s/sub attribuées	6 666,66	1,13%	2 500,00	0,39%	4 166,66		
86 - Personnel M.A.D CAF*	88 500,00	14,96%	157 700,00	24,40%	-69 200,00		
86 - Personnel M.A.D commune*	8 775,92	1,48%	10 845,82	1,68%	-2 069,90		
TOTAL DES CHARGES DE L'EXERCICE	591 386,78	100,00%	646 229,10	100,00%	-54 842,32		
Dont :							
Contribution financière ASTER-33	20 869,24	3,53%	22 671,66	3,51%	-1 802,42		
Contribution U.E.S	7 340,00	1,24%	5 464,00	0,85%	1 876,00		
Les charges de personnel représentent :	446 347,41	75,47%	515 750,11	79,81%	-84 771,70		
du total des charges de l'exercice.							

- **Commentaires :**

On note une comptabilisation différente du personnel mis à disposition par la CAF entre 2010 et 2012. Désormais le salaire de la secrétaire comptable apparaît dans le compte 62.

On remarque une diminution du total des charges en raison de la vacance du poste de directeur jusqu'au 18 juillet 2011, d'une part et du versement d'une prime pour rupture conventionnelle de contrat en 2010, d'autre part.

COMPTE DE RESULTAT

DETAIL DES CHARGES ET DES PRODUITS DE L'EXERCICE 2011

DETAIL DES PRODUITS DE L'EXERCICE	2011		2010		2011-2010
	Libellé	Montant €	%	Montant €	
70 - Produits de l'association	12 864,63	2,11%	13 110,89	2,08%	-246,26
70 - Subvention CAF PS **	91 619,04	15,02%	87 745,56	13,91%	3 873,48
741 - Subvention Etat	26 607,00	4,36%	10 332,00	1,64%	16 275,00
741 - Subvention ASP	9 284,43	1,52%	15 307,20	2,43%	-6 022,77
743 - Subvention Département	36 825,00	6,04%	36 585,00	5,80%	240,00
743 - Subvention Commune	226 444,00	37,13%	247 810,00	39,28%	-21 366,00
745 - Subvention CAF **	77 867,00	12,77%	19 804,50	3,14%	58 062,50
748 - Subvention de fonctionnement autre	8 695,00	1,43%	5 860,00	0,93%	2 835,00
75 - Autres produits gestion courante	4 954,13	0,81%	5 368,31	0,85%	-414,18
76 - Produits financiers	2 504,78	0,41%	3 829,62	0,61%	-1 324,84
77 - Produits exceptionnels	825,76	0,14%	5 722,39	0,91%	-4 896,63
781 - Reprise provisions	4 512,95	0,74%		0,00%	4 512,95
789 - Report des subv non util.ex. antérieur	2 500,00	0,41%	2 700,00	0,43%	-200,00
79 - transfert de charges	7 093,05	1,16%	8 224,94	1,30%	-1 131,89
87 - Personnel M.A.D CAF**	88 500,00	14,51%	157 700,00	24,99%	-69 200,00
87 - Personnel M.A.D SIVU	8 775,92	1,44%	10 845,82	1,72%	-2 069,90
TOTAL DES PRODUITS DE L'EXERCICE	609 872,69	100,00%	630 946,23	100,00%	-21 073,54
Dont :					
Produits U.E.S	2 987,38	0,49%	1 619,72	0,26%	1 367,66
** Total subvention CAF - P.S et PMAD	257 986,04	<u>42,3%</u>	265 250,06	42,04%	-7 264,02
Total subvention commune - PMAD - autre	235 219,92	38,57%	247 810,00	39,28%	-12 590,08
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	18 485,91		-15 282,87		33 768,78

• Commentaires :

Le résultat est bénéficiaire de **18 485,91 €** alors qu'il était prévu un déficit de l'ordre de 60 000 €.

Cette différence est due essentiellement :

- A la prise en charge des fluides par la Ville
- A une économie réalisée sur le montant du salaire de la secrétaire comptable du fait de son congé de maladie et son mi-temps thérapeutique.
- A l'attribution d'une subvention exceptionnelle de la CAF pour soutien à des projets innovants.
- A l'absence de directeur jusqu'au 18 juillet 2011.

BILAN SIMPLIFIE AU 31/12/2010

ACTIF		PASSIF	
IMMOBILISATIONS	13 608	CAPITAUX PROPRES	210 786
		Fonds Associatif	202 764
		Subv.d'investiss.n.renou	19 932
Valeur d'origine	101500	R.A.N. Débiteur	-1 141
Dot. aux amortissements	-87 892	Résultat de l'exercice	-15 283
		PROVISIONS R&C	4 513
		Provisions	4 513
		FONDS DEDIES	2 500
		Fonds dédiés	2 500
		DETTES FINANCIERES	0
		Dettes financières	0
CREANCES	99 911	DETTES FOURNISSEURS	15 322
Fournisseurs débiteurs		Dettes fournisseurs	15 322
Créances	99 911	DETTES SOCIALES	16 599
DISPONIBILITES	132 775	Dettes sociales	16 599
Disponibilités	132 775	Cptes régularisation	4 856
Cptes régularisation	3 769	App.pres rég.l.	4 856
Compte rég.lan.émor.	3 769		
TOTAL ACTIF	250 063	TOTAL PASSIF	250 063

BILAN SIMPLIFIE AU 31/12/2011

ACTIF		PASSIF	
IMMOBILISATIONS	13 624	CAPITAUX PROPRES	236 634
		Fonds Associatif	202 764
		Subv.d'investiss.n.renou	25 832
Valeur d'origine	100 879	R.A.N. Débiteur	-16 423
Dot. aux amortissements	-87 255	Résultat de l'exercice	18 486
		PROVISIONS R&C	5 975
		Provisions	5 975
		FONDS DEDIES	6 667
		Fonds dédiés	6 667
		DETTES FINANCIERES	0
		Dettes financières	0
CREANCES	104 825	DETTES FOURNISSEURS	31 893
Fournisseurs débiteurs		Dettes fournisseurs	31 893
Créances	104 825	DETTES SOCIALES	25 468
DISPONIBILITES	189 651	Dettes sociales	25 468
Disponibilités	189 651	Cptes régularisation	8 355
Cptes régularisation	916	Compte rég.lan.émor.	8 355
Compte rég.lan.émor.	916		
TOTAL ACTIF	309 017	TOTAL PASSIF	309 017

• Commentaires :

A l'actif on note une très légère diminution des immobilisations et une hausse des disponibilités.

Au passif le montant des capitaux propres augmente du fait du résultat bénéficiaire.

En 2011, on note une augmentation des disponibilités due au versement du contrat enfance jeunesse en fin d'année et contrebalancée par une augmentation des dettes.

IV- Préparation de l'AG du 13 avril 2012

- La date du 13 avril 2012 à 18 h 30 est confirmée
- Le renouvellement du mandat du commissaire aux comptes pour 6 ans est proposé et soumis au vote et accepté à l'unanimité.

V- Questions diverses

- Il est proposé d'annuler les dettes adhérents en 2010 pour un montant de 456,50 € ce qui est accepté à l'unanimité.

La Présidente



Henriette COIFFIER